

LA COMMUNAUTE pour le développement humain

Antécédents

La Communauté (pour le développement humain) est un organisme qui fait partie du mouvement Humaniste. Ce Mouvement est né le 4 mai 1969, à Punta de Vacas, paysage montagneux des Andes près de la frontière entre l'Argentine et le Chili, avec la harangue publique connue sous le nom de *La Guérison de la Souffrance* donnée par Silo, son fondateur.

Le Mouvement Humaniste se fonde sur le courant de pensée connu comme Nouvel Humanisme ou Humanisme Universaliste.

Ce courant dont la pensée est exposée dans l'œuvre de Silo et dans celles des divers auteurs qui s'en inspire, implique également un sentiment et une façon de vivre ; il prend forme dans de multiples domaines de l'activité humaine, donnant origine à divers organismes et fronts d'actions. Tous s'appliquent dans leur domaine d'actions respectif vers un objectif en commun : humaniser la terre, contribuant ainsi à augmenter la liberté et le bonheur des êtres humains. Ils ont en commun la méthodologie de la Non-violence active et la proposition d'un changement personnel en fonction de la transformation sociale.

D'autres organismes sont issus du Mouvement Humaniste : Convergence des Cultures, le Parti Humaniste, Monde sans Guerres et sans Violence, et le Centre Mondial d'Études Humanistes.

La Communauté (pour le développement humain) a été créée au milieu de 1980 comme l'organisme social et culturel du Mouvement Humaniste.

Objectifs

Les objectifs de *La Communauté (pour le développement humain)* sont l'étude, le développement et la diffusion d'une **nouvelle culture** basée sur les idées fondamentales de l'Humanisme Universaliste.

Cette nouvelle culture sera le corolaire d'une configuration de conscience avancée dans laquelle tout type de violence provoque une répugnance. L'installation d'une telle structuration de conscience non violente dans les sociétés serait une conquête culturelle profonde. Cela irait au-delà des idées ou des émotions qui se manifestent faiblement dans les sociétés actuelles, pour commencer à faire partie du tréfonds psychosomatique et psychosocial de l'être humain.

L'**attitude humaniste**, au-delà de tout établissement théorique, est un aspect essentiel de cette nouvelle culture et peut être comprise comme une "sensibilité", comme un emplacement face au monde humain depuis lequel on reconnaît l'intention et la liberté chez les autres, et chez ceux qui assument des engagements de lutte non violente contre la discrimination et la violence.

La Communauté impulse des projets pour l'application concrète de cette nouvelle culture dans les différents milieux de la vie personnelle et sociale.

Cette nouvelle culture repose sur une nouvelle conception de l'être humain de laquelle dérivent **une échelle de valeurs, une méthodologie d'action et un projet personnel et social**.

Une échelle de valeurs dont les 6 points fondamentaux sont :

- En premier lieu, l'emplacement de l'être humain comme valeur et préoccupation centrale, de telle manière que rien ne soit au-dessus de lui ni qu'aucun être humain ne soit au-dessus d'un autre.
- En second lieu, elle affirme l'égalité de toutes les personnes et donc travaille pour le dépassement de la simple formalité de droits égaux devant la loi, pour avancer vers un monde d'opportunités égales pour tous.
- En troisième lieu, elle reconnaît la diversité personnelle et culturelle, et donc affirme les caractéristiques propres à chaque peuple, en condamnant tout type de discrimination réalisée en raison de différence économique, raciale, ethnique ou culturelle.
- En quatrième lieu, elle soutient toute tendance au développement de la connaissance au-delà des limitations imposées à la pensée par des préjugés acceptés comme vérités absolues ou immuables.
- En le cinquième lieu, elle affirme la liberté d'idées et de croyances et, finalement,
- répudie toute forme de violence, en comprenant que la violence physique n'est pas le seul facteur, mais aussi la violence économique, raciale, religieuse, morale et psychologique comme étant des cas quotidiens et enracinés dans toutes les régions de la planète.

Une méthodologie d'action personnelle et sociale basée sur la "**méthodologie de la non-violence active**". Cette méthodologie promeut une attitude sociale et personnelle face à la vie qui a comme outils principaux d'action d'ensemble et de conduite personnelle et sociale :

- Le rejet et le vide aux différentes formes de discrimination et de violence.
- La non-collaboration avec les pratiques violentes.
- La dénonciation de tous les actes de violence et de discrimination.
- La désobéissance civile face à la violence institutionnalisée.
- l'organisation et la mobilisation sociale, volontaire et solidaire.
- Le soutien résolu à tous ceux qui favorisent la non-violence active.
- Le dépassement des racines de la violence en soi même, le développement des vertus personnelles et des aspirations humaines les meilleures et les plus profondes.

Selon cette méthodologie, l'action pour la transformation sociale ne s'oppose pas à l'action pour la transformation personnelle. Au contraire, *La Communauté* les comprend comme intimement liées et, par conséquent, propose une action simultanée pour dépasser la violence sociale (externe) et la violence personnelle (interne).

Un projet personnel et social qui essaie de dépasser l'actuelle crise de violence, de désorientation et le manque de sens que l'être humain subit. Ce projet est synthétisé dans l'idéal "**d'Humaniser la Terre**".

Principes d'organisation

1. Aspects généraux

Ces principes ont pour objectif de définir un modèle organisationnel conforme à la nouvelle étape qui commence, impulsant la croissance de *La Communauté* quant aux membres qui participent, quant à son action dans le milieu, et quant à sa portée géographique et culturelle.

La Communauté (pour le développement humain) est une organisation qui a un caractère universel ; dans ce sens, ses membres, indépendamment du lieu où ils agissent, se sentent faire partie de la même action mondiale humanisatrice qui s'exprime de manière diverse mais convergente.

Ses formes de participation sont ouvertes et flexibles. Il s'agit d'une organisation de base humaine dans laquelle chaque personne se rend responsable de ce qu'il impulse et construit.

Les structures de base et fondamentales de La Communauté sont les "Équipes de Base de La Communauté" qui développent leurs activités au niveau d'un quartier, de la famille, de groupe d'amis, d'écoles, d'universités, d'une ville, de façon virtuelle, par Internet, etc.

Les groupes initiaux de LC ("*groupes promoteurs de LC*") sont coordonnés dans un premier temps par cette personne qui a promu leur mise en marche et qui les développe en suivant les objectifs projetés dans les documents et les matériels officiels de *La Communauté*. Ces "groupes promoteurs" se constituent en "Équipes de Base de La Communauté" lorsqu'ils atteignent un développement minimal (environ 10 membres de droit), une certaine permanence (des réunions périodiques), et choisissent par un vote direct l'un de ses membres pour qu'il s'acquitte des fonctions de coordination de l'équipe et de relation avec l'"Équipe de Coordination" de *La Communauté* du pays ou mondiale si la première n'existe pas.

2. La coordination locale et mondiale

Selon leur développement, ces "équipes de base de LC", surgiront des nécessités de coordination avec d'autres groupes de LC qui agissent dans le même pays. Quand cela arrivera, cette coordination sera assumée par une "Équipe de Coordination Nationale".

Ces "Équipes de Coordination Nationales" ont pour fonction de coordonner des actions conjointes (campagnes, forums, réponses aux situations de conflit, etc.), de coordonner la réponse aux nécessités communes, de répondre aux questions administratives et légales (si c'était nécessaire), de choisir son porte-parole et de coordonner les relations avec la presse et avec d'autres organisations.

Les "Équipes de Coordination Nationales" sont constituées par un maximum de 12 personnes et un minimum de 4, élues par vote direct des membres de droit.

La coordination mondiale est responsable de l'"Équipe de Coordination Mondiale de LC", constituée de 12 membres, élus par vote direct des membres de droit de La Communauté du monde entier, tous les deux ans.

La formation de l'Équipe de Coordination Mondiale tient compte de la représentation des minorités ethniques, culturelles et régionales.

L'Équipe de Coordination Mondiale a pour responsabilité la coordination générale mondiale et elle pourra proposer des actions conjointes de différentes portée et amplitude.

Les tâches de l'Équipe de Coordination Mondiale sont :

- La Coordination d'actions conjointes
- La coordination de réponses aux nécessités communes
- L'Information mondiale au Groupe de base (un Bulletin mondial)
- Être attentif à la représentation et participation des minorités
- La page Web officiel (une page Web mondiale officielle dans différentes langues où se trouveront les matériels officiels, et toute information mondiale nécessaire)
- Les Communiqués mondiaux officiels
- Les relations avec d'autres organisations à un niveau mondial
- L'admission d'organisations et/ou de Fronts qui, agissant à un niveau régional ou mondial, désirent s'incorporer comme "adhérents" de LC.

N'importe quelle proposition ou action qui inclut la modification des matériels officiels ou d'aspects organisationnels importants de l'organisme, devra être soumise au vote direct de tous ses membres.

Les autres niveaux de coordination, comme de ville ou de région, se formeront de façon transitoire lorsque les nécessités s'en feront sentir (actions communes, forum, campagne, etc.) mais n'auront pas un caractère permanent, comme l'ont les Équipes de Coordination Nationale et l'Équipe de Coordination Mondiale.

En synthétisant ce point, les Équipes de Coordination Nationale et l'Équipe de Coordination Mondiale sont des organes permanents de coordination, qui sont élus par vote direct des membres de droit des "Équipes de Base de LC", alors que d'autres niveaux de coordination (d'une ville ou d'une région) sont transitoires et répondent aux nécessités conjoncturelles. Pour la formation des ECN et de l'ECM, il n'y aura pas de possibilité de réélection dans des périodes consécutives.

3. Les "Équipes de Base" de La Communauté

Quand un groupe de personnes se réunit périodiquement autour des matériels de La Communauté dans l'objectif d'organiser des activités de formation et de pratique de la non-violence, de vide, de dénonciation et de non-collaboration avec la violence, de mise en place d'actions exemplaires non-violentes, et quand, de plus, les participants de ce groupe s'occupent aussi du dépassement de leur propre violence interne, nous sommes en présence d'une première organisation de base que nous appelons "*groupe promoteur de LC*". Les relations et la conduite personnelle et collective de ladite équipe sont basées sur la Règle d'Or : "Traite les autres comme tu veux être traité".

Il existe aussi des groupes de LC (*pour le développement humain*) qui développent ses activités de manière virtuelle en mettant à profit l'usage des nouvelles technologies par le biais du Web et d'Internet.

Depuis sa formation, les équipes ou les groupes de base de LC, impulsent la mise en place de trois mécanismes ou de fonctions fondamentales à sa croissance :

- croissance : elle oriente son action vers d'autres personnes, vers d'autres réseaux et organisations avec l'objectif de faire connaître et de mettre en œuvre dans la pratique, ses propositions et ses outils.
- communication : elle nourrit une communication et un échange fluide avec d'autres équipes de base et avec d'autres organisations en accord avec ses objectifs.
- formation : elle fait attention à la formation progressive de ses membres en leur offrant les outils pour le dépassement de la violence interne et externe. Ces études et pratiques sont développées dans ses matériels principaux.

Quand ces "*groupes des promoteurs de LC*" atteignent un développement minimal (environ 10 membres de droit), qu'ils obtiennent une certaine permanence dans leurs réunions, et élisent par un vote direct l'un de ses membres pour qu'il s'acquitte des fonctions de coordination de l'équipe et de relation avec l'"*Équipe de Coordination Nationale*", se constitue une "**Équipe de Base de LC**". (Ex. : l'Équipe de base de LC "du quartier les Fleurs", EB de LC "la Non-violence active - Bombay", etc.)

Ces équipes de LC peuvent créer des liens avec d'autres groupes et organisations de leur milieu (échange, actions conjointes et collaboration), mais pour aucun motif elles n'établissent de relation organique avec aucun d'entre eux.

4. Fonctions d'ensemble

Les Équipes de Base de LC, ainsi que les Équipes de Coordination Nationales et Mondiale pourront, si elles le considèrent nécessaire, définir quelques fonctions qui facilitent l'action conjointe, comme :

- Fonction de porte-parole : responsable de représenter *La Communauté* dans des activités institutionnelles, face à la presse et dans toute activité ou situation où il est nécessaire d'exposer les points de vue de *La Communauté*.
- Fonctions de relations avec d'autres organisations.
- Participation des minorités
- Les Fonctions légales et juridiques
- Fonctions de presse et de diffusion.
- Autres fonctions *ad-hoc*.

Les personnes assumant ces fonctions sont élues par un vote direct des membres des équipes respectives (de base, de coordination nationale et mondiale), et ont une durée de 1 an dans le cas des équipes de base, et de 2 ans dans les équipes de coordination nationale et mondiale. Ces fonctions sont exclusivement de relation avec le milieu, de service à l'ensemble, non d'orientation, répondent à un mandat avec des principes précis, et peuvent être réélues.

5. Participation

La participation est ouverte à toute personne, sans aucune discrimination. N'importe quelle personne qui coïncide avec les objectifs fondamentaux de *La Communauté* peut s'intégrer à l'organisation, en se joignant comme membre de droit ou comme adhérent et ainsi collaborer

aux activités prévues, participer aux réunions de formation, et promouvoir de nouvelles actions.

Membres de droit : ils participent aux réunions, font un apport à la campagne économique annuelle. Ils impulsent sa croissance et se qualifient sur la base des travaux personnels que *La Communauté* promeut. Ils sont responsables d'élire par la voix directe les délégués de leur équipe pour les Équipes de Coordination et ceux qui intégreront les Équipes de Coordination Nationale et l'Équipe de Coordination Mondiale. Ils impulsent également le développement et la formation de nouvelles Équipes de Base sans limitation géographique.

Membres adhérents : ils reçoivent de l'information, participent aux activités et collaborent à son développement.

Tout front d'action, groupe, organisation ou formation pourra solliciter son inclusion comme "adhérent" de *La Communauté* qui, sans perdre sa propre identité, manifeste son adhésion aux principes qui inspirent *La Communauté*, et maintient des relations de collaboration mutuelle.

Éventuellement et dans le cas de membres de droit ou des Équipes de Base qui encouragent des propositions, des actions ou les procédés, qui s'opposent clairement aux objectifs de l'organisme, *La Communauté* pourra retirer la reconnaissance comme intégrants de LC aux dits membres ou Équipes de Base.

6. Les matériels de référence

Matériels officiels

- *Livre de La Communauté* (Ed. 2009, actualisé. Version française, Ed. Références, 2002).
- *Manuel de Formation personnel pour les Membres du Mouvement Humaniste*. Centre d'étude Parc Punta de Vacas, 2009.
- *Le Document Humaniste*, Silo, 1992. Adopté par le PH lors du 2^e Congrès de l'IH (Moscou, 1993). (*Lettres à mes amis*, Silo, Ed. Références, 2004.)

Matériels recommandés

- *Autolibération*, Luis Amman, (Ed. 1980, Version française, Ed. Références, 2004.)
- *Œuvres Complètes*, Vol. I et II, Silo, Ed. Plaza y Valdez, 2002. (disponibles en français sur silo.net, les livres ont été édités séparément par Éd. Références, Paris.)

Cette bibliographie s'enrichira des nombreux apports que les membres de *La Communauté* font dans le développement de leurs points de vue et dans leur application à des domaines spécifiques.

7. Économie

La Communauté s'autofinance avec les apports volontaires de ses membres. Une campagne économique annuelle se réalise pour soutenir les activités communes, apport auquel participent les membres de droit du monde entier. Le montant des collectes est défini par les Équipes de Coordination Nationales prenant comme base un pourcentage du salaire moyen du pays en question.

La collecte est répartie de façon proportionnelle entre les Équipes de Base, Équipes de Coordination Nationales et l'Équipe de Coordination Mondiale, selon une proportion définie par l'Équipe Promotrice Mondiale.

On pourra aussi organiser des collectes occasionnelles en fonction des nécessités qui surgiront, auxquelles participeront de façon volontaire les membres de droit et les adhérents de l'organisme. Les montants de ces collectes occasionnelles ne pourront jamais dépasser le montant de la collecte annuelle.

De façon cohérente avec une organisation à base humaine, les fonds pour son soutien proviennent de ses membres.

8. Aspects institutionnels

En accord au degré de développement et de croissance de LC dans chaque pays, et en vue de faciliter le développement des objectifs en relation avec son milieu, les équipes de LC tendent à obtenir leur personnalité juridique en tant qu' "association civile à but non lucratif" (ou figure similaire selon les normes de chaque pays).

Les statuts de ces "associations civiles à but non lucratif" reflèteront dans la pratique une organique, des objectifs et des principes identiques à ceux exposés dans les matériels d'organisation officiels de *La Communauté* au niveau mondial.

Au niveau mondial, *La Communauté* s'organise en tant que "Fédération Mondiale" qui rassemble toutes les Équipes de LC du monde.

9. Recommandation pour la nouvelle étape

Il est recommandé qu'au début de cette nouvelle étape, la coordination mondiale soit à la charge d'une *Équipe Promotrice Mondiale*¹ d'environ 10 personnes. Elles proviendront de la Commission qui a élaboré le présent document auxquels pourront s'ajouter d'autres personnes que la Commission jugerait utiles. Elle cessera ses fonctions suite à la constitution des équipes de coordination après les élections.

La Communauté, pour le développement humain

Fédération Mondiale d'Équipes de La Communauté (pour le développement humain)

- Association Civile à but non lucratif -

¹ Cette Équipe est chargée de définir les détails de mise en place, comme les calendriers avec des dates des campagnes économiques et les élections, les paramètres pour définir le montant de l'apport annuel, la distribution de ces fonds par niveau de coordination, les fonctions spécifiques des Équipes promotrices mondiales, la définition du logo officiel, etc.